

La Principale
Aux
Parents des futurs d'élèves de 6^{ème}

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous donner quelques informations importantes concernant l'entrée en 6^{ème} de votre enfant.

① Inscription :

L'inscription de votre enfant est obligatoire. Votre enfant ne pourra être affecté(e) dans une classe que lorsque vous aurez procédé à son inscription administrative.

Pour cela je vous prie donc de vous présenter au collège :

**Samedi 9 juin 2018 (9h -12h) – Portes ouvertes du Collège
ou
lundi 11 juin 2018 (14h – 17h30)**

Muni(e) des documents suivants :

- La notification d'affectation au collège (courrier que vous recevrez début juin). Si le collège les Martinets est votre collège de rattachement, vous pouvez vous présenter sans cette notification dans le cas où elle ne vous serait pas encore parvenue, ce qui est possible.
- La fiche de renseignements dûment remplie
- La copie du livret de famille (page de l'enfant et des parents)
- Une copie d'un justificatif de domicile récent (**année 2018**) : France télécom ou facture EDF ou bail ou impôts locaux au nom des responsables légaux de l'enfant. Si l'enfant n'est pas hébergé par le responsable légal, un document officiel doit être produit attestant que l'enfant est confié à la personne qui l'héberge.
- deux photos récentes (année 2018) dont une pour la demi-pension
- L'inscription à la demi-pension pourra être effectuée (voir note jointe), les familles qui souhaitent inscrire leur enfant à la demi-pension sont priés d'apporter une photo d'identité récente de ce dernier pour la carte de demi-pension.
- Eventuellement la fiche de demande d'entrée en classe bi-langues anglais-allemand

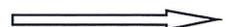
Vous pourrez aussi adhérer à la coopérative, la cotisation s'élève à 5 euros

Cette cotisation n'est pas obligatoire, mais permet notamment :

- de contribuer à la formation des délégués de classe
- de financer partiellement les sorties et voyages scolaires
- de faire fonctionner plusieurs activités (clubs)

☞ Si votre enfant est affecté au collège mais qu'il ne viendra pas pour toute raison (déménagement, scolarisation dans le privé etc.) je vous remercie vivement de bien vouloir nous en aviser afin de libérer la place et de nous aider à avoir une vision la plus juste possible des effectifs.

☞ S'il vous était impossible pour des raisons impérieuses de procéder à l'inscription de votre enfant le 09 ou le 11 juin, vous devrez prendre rendez-vous avec Mme Brida, Secrétaire de Direction. **Merci de ne pas venir sans rendez-vous, il nous sera sans doute impossible de vous accueillir si nous ne sommes pas prévenus avant.**



☞ Attention ! En cas de non inscription avant la fin de l'année scolaire juillet, la place de l'élève sera considérée comme vacante et attribuée à une autre famille.

☞ **IMPORTANT :**

Veuillez noter que lorsque les parents sont séparés ou divorcés, la loi nous oblige à demander les coordonnées personnelles et professionnelles des 2 parents sauf si l'un d'entre eux est déchu des droits parentaux ou en cas d'interdiction formulée par le juge (fournir la copie des documents officiels)

Aides financières :

☞ **Les familles seront informées dès que la circulaire concernant les modalités d'attribution des bourses d'études nous sera communiquée.**

Le collège dispose en outre de la possibilité d'aider ponctuellement les familles en difficulté, grâce à des fonds provenant de l'Etat, pour participer à un voyage scolaire ou acheter des fournitures scolaires. Les demandes pourront être présentées tout au long de l'année scolaire.

Nous convions les parents à notre demi-journée **Portes Ouvertes du samedi 09 juin (9h - 12h)**.

② Options

Lors de l'inscription de votre enfant vous pourrez demander son inscription pour l'option suivante :

- **Bi-langues anglais-allemand (voir feuille jointe)**

L'allemand n'est proposé qu'en 6^{ème}, en section bi-langues (anglais-allemand). Les élèves qui choisissent l'espagnol débutent en 5^{ème}

③ – Précisions pratiques

La liste des fournitures et les horaires de rentrée seront communiqués lors de l'inscription.

Pour toute question n'hésitez pas à nous contacter.

Veuillez croire, chers parents, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

J. Clot-Ourghanlian, Principale



Fiche renseignements rentrée en 6^{ème} 2018-2019

Fiche de renseignements élève :

Nom :

Prénoms :

Né(e) le : code département :

Commune :

Nationalité :

Sexe (M ou F) :

Scolarité de l'année en cours 2017-2018

Nom de l'école :

Ville :

Scolarité pour 2018-2019

Division : 6^{ème}

Restauration : Externe OU Demi-pensionnaire

Options : Anglais OU Bi-langues (*joindre l'imprimé*)
Anglais-allemand

Fiche renseignements responsables légaux :

Responsable légal 1 et financier

Nom : Prénom :

lien de parenté :

Adresse :

code postal :

Commune :

Pays :

 Domicile :  Travail :

 Portable :

@Courriel :

Profession :

Responsable légal 2

Nom : Prénom :

lien de parenté :

Adresse :

code postal :

Commune :

Pays :

 Domicile :  Travail :

 Portable :

@Courriel :

Profession :

Collège les Martinets
13, rue du Docteur Charcot
92500 Rueil-Malmaison
Tél : 01 47 32 15 92
0921235t@ac-versailles.fr

Rueil-Malmaison, le 4 mai 2018

La Principale au collège

Aux

Parents des futurs élèves de 6^{ème}

Chers parents,

Je me permets de préciser quelques points concernant l'entrée en classe de 6^{ème} bi-langues anglais- allemand à la rentrée prochaine. Comme je l'ai dit lors de la réunion de présentation du collège la classe est bien maintenue, cette classe compte 30 places (un groupe sur 2 classes). Les familles peuvent postuler même si leur enfant n'a pas étudié l'allemand en élémentaire. Les élèves ayant débuté l'étude de l'allemand seront prioritaires pour respecter la continuité pédagogique.

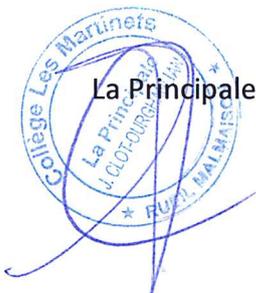
Je précise qu'aucun élève n'étudie pour le moment deux langues en CM2 à Rueil-Malmaison et qu'en tout état de cause cela ne peut donc être posé comme une condition d'accès à la classe bi-langues.

Je profite de ce petit mot pour vous rappeler que je veillerai à mettre sur le site du collège toutes les informations importantes relatives à la rentrée. J'ai d'ailleurs déposé sur ce site la présentation que j'avais faite lors des réunions de mars.

Je me tiens à votre disposition pour toute information supplémentaire.

Très cordialement,

La Principale

A circular blue ink stamp from Collège Les Martinets, Rueil-Malmaison. The text inside the stamp reads "Collège Les Martinets", "La Principale", "J. Cloufoureaux", and "RUEIL-MALMAISON" with a star symbol. A blue ink signature is written over the stamp.

Collège Les Martinet (Rueil-Malmaison)

Fiche à remettre au secrétariat du collège le jour de l'inscription au collège si vous souhaitez que votre enfant suive l'option bi-langues anglais allemand.

FICHE DE CANDIDATURE OPTION BI-LANGUES ANGLAIS/ALLEMAND
EN 6EME (RENTREE SCOLAIRE 2018)

Nom de l'enfant : Prénom :

Nom du responsable légal :

Adresse :

N° de téléphone :

Ecole Classe : Maître de la classe :

L'option classe bi-langues (anglais-allemand) :

Modalités et conditions : l'élève débute simultanément l'étude de ces deux langues à raison de 3 heures par semaine pour chacune d'elle et conserve ces deux langues durant tout son cursus au collège. Le groupe ne pourra excéder 30 élèves.

Cette option nécessite un bon niveau d'ensemble, une vraie capacité de travail, un investissement important et une motivation réelle. Il est impossible d'abandonner l'allemand en fin de 6^{ème} pour changer de langue.

La priorité est donnée aux élèves ayant débuté l'étude de l'allemand en élémentaire pour assurer une continuité pédagogique.

Cette option est cumulable avec le latin (à partir de la 5^{ème}).

Choix de l'option bi-langues anglais-allemand :

J'ai bien pris connaissance des conditions posées pour suivre cette option.

Date et Signature des parents (ou du représentant légal):

Un courrier sera envoyé début juillet pour informer les familles de l'inscription ou non de leur enfant à cette option.

Cordialement,

J. Clot-Ourghanlian, Principale

